



Association  
Régionale  
pour l'Étude  
de l'Histoire  
de la Sécurité Sociale

**Siège** : 2 r du doyen Jacques Parisot  
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy  
**Contact** : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy  
06.73.56.45.08 [cnahes.grandest@gmail.com](mailto:cnahes.grandest@gmail.com)

**cna h e s**

conservatoire national  
des archives, de l'histoire  
de l'éducation spécialisée  
et de l'action sociale

**Délégation GRAND EST**

Alsace Champagne-Ardenne Lorraine  
**11 r d'Auxonne 54000 Nancy**  
**06.73.56.45.08**  
[cnahes.grandest@gmail.com](mailto:cnahes.grandest@gmail.com)

## Jacques BERGERET

### Quelles suites au sein des organismes publics et privés en vue de la préparation de la seconde journée de colloque fin 2022 ?

Fin de la 1<sup>ère</sup> journée du Colloque AREHSS-CNAHES  
« Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? »

Nancy -12 janvier 2022

Salle des délibérations du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Alors, quelles suites donner à ce colloque ?

Ce colloque prévu en plusieurs phases s'est ouvert aujourd'hui pour échanger sur les pauvretés avec l'idée de prolonger lors d'une deuxième journée, les réflexions sur les questions anciennes et contemporaines qui se posent à leur sujet, à propos desquelles il nous faut sans cesse revenir.

Nous souhaitons qu'à la sortie de ce colloque, les organismes publics et privés dans leur articulation qui de toute manière est battante sans arrêt - ne serait-ce qu'autours des questions de subventions ou du plan de lutte contre les pauvretés - puissent ensemble, c'est une condition principale, convenir une telle prolongation dans ce j'appellerais un engagement. Un engagement de faire en sorte que les politiques soutiennent des initiatives qui seraient prise au niveau des services. Par exemple du Conseil département de Meurthe et Moselle, ou d'une municipalité, un CCAS, etc. Et puis au niveau du privé, des associations. Quelques associations, pas si nombreuses que ça d'ailleurs, ont participé aux réunions préparatoires. La période Covid, l'accentuation des difficultés, les ont sans doute pour partie empêchées d'être aussi présentes qu'elles l'auraient souhaité pour cette première journée de colloque. Par contre, tout est possible pour la suite.

C'est pourquoi j'adresse vraiment un appel fort, aussi bien au niveau des politiques, tant des collectivités locales que des associations car les associations ont aussi leur niveau politique, de manière à ce qu'il y ait un tel engagement. Mais un engagement à quoi ?

- Premièrement, un engagement à **constituer au sein de chaque organisme** qui en sera d'accord au moins un **atelier de travail, réflexion, sur une ou plusieurs entrées thématiques, concernant les pauvretés, afin de susciter et construire un témoignage collectif, chaque organisme choisissant ce sur quoi il veut travailler**, et on verra après ce qu'on en fait. Mais nos propositions visent non seulement à travailler entre responsables, mais d'arriver à faire en sorte de **produire autant que possible quelque chose de significatif avec les personnes qui sont des expertes des pauvretés tout simplement parce qu'elles vivent des situations de précarité, de pauvreté.**

Peut-être pas de *très grande pauvreté*, même si parfois cela arrive dans notre pays, la plupart des gens qui sont dans la pauvreté en France ne l'étant pas au même titre que les gens en situation de très grande pauvreté comme c'est le cas certains pays d'Afrique. Donc premier engagement, constituer au moins un atelier destiné à faire un travail avec les personnes qui vivent des situations difficiles de précarité. Le département de Meurthe et Moselle d'ailleurs a déjà été assez exemplaire pour mener des travaux de ce type-là, je pense par exemple avec les personnes qui sont appelées *les bénéficiaires* de revenus de solidarité, en particulier le RSA.

- **Le deuxième point** c'est de mener ce travail dans une période définie, c'est à dire entre maintenant, janvier, on est début janvier, et fin mai 2022. Et ceci avec le soutien possible du CNAHES en accompagnement de la démarche pour donner les explications, etc. Mais le travail doit être mené en toute liberté au sein même de chacune des organisations.
- **Le troisième point**, c'est l'engagement à se retrouver avec l'AREHSS et le CNAHES plus tous les organismes engagés pour participer au mois de juin de cette année, pour pouvoir préparer la deuxième journée, et la préparer de la meilleure manière possible en fonction de ce qui aura été fait. Cette réunion au moins de juin permettra d'apprécier la relative dispersion des propositions qui pourront être faites et on verra à ce moment-là comment préparer en conséquence la seconde journée. Cette réunion pourra avoir lieu en distanciel, pour favoriser la participation de tous en dépit des éloignements, (je pense par exemple au directeur du CCAS de Lunéville, etc.) Un certain nombre d'indications montrent qu'un tel engagement demande réflexion et du temps pour le décider avec des réflexions du genre « - Nous ne sommes pas encore en capacité de produire l'engagement auquel vous nous sollicitez, ça demande encore des discussions ». C'est normal<sup>1</sup>.
- **Le quatrième point**, c'est de participer à la deuxième journée de ce colloque au dernier trimestre 2022 à une date à convenir avec le Conseil départemental de Meurthe et Moselle, dans cette salle des délibérations mais aussi dans d'autres salles car pour le coup, cette deuxième journée ne pourra être possible qu'en présentiel. En effet, autant cette première journée se prêtait plutôt bien à la possibilité d'une diffusion par internet, autant ce ne sera pas le cas pour la deuxième car nous souhaitons bien sûr mettre en avant et valoriser le travail qui aura été fait, mais avec les personnes qui sont les expertes des pauvretés. Nous recherchons, non pas des témoignages individuels mais à valoriser le résultat d'un travail collectif sur ces questions de pauvretés, chaque fois avec une attention portée à **faire ressortir les chemins possibles pour résoudre les questions qui seront mises en avant**, parce que les personnes les vivent difficilement et parfois douloureusement.
- **Le cinquième point** : tout ce travail doit être valorisé comme nous avons valorisé le travail du groupe de préparation lors de cette première journée du colloque qui s'achève. Mais en amont, nous avons commencé à le faire également largement avec nombre de publications sur le site internet du CNAHES<sup>2</sup>, dans les pages régionales Grand Est. Et nous allons continuer. Vous accèderez dans l'espace dédié au colloque, à partir du premier bouton qui s'appelle « Les pauvretés d'hier, aujourd'hui... et demain ? ».

---

<sup>1</sup> En réalité, nous avons minimisé le temps nécessaire pour mettre en place et mener dans les conditions proposée une seconde journée. De ce fait, celle-ci est repoussée en 2023.

<sup>2</sup> cnahes.org

Et là-dedans, il y a tout ce qui concerne déjà le colloque et que nous allons densifier avec toutes les productions de cette première journée. *Monolithe-Studio*<sup>3</sup> va faire en sorte de partitionner les diverses interventions pour les mettre en scène et permettre leur autonomisation pour pouvoir être vues par les gens qui n'auraient pas pu suivre en totalité la séance alors qu'ils étaient inscrits, mais également par ceux qui n'ont pas pu s'inscrire ou qui ne savaient pas qu'il y avait ce colloque.

Donc pour l'avenir, les contributions du travail qui auront été accomplies par les organismes qui s'engageront seront valorisées ; ces contributions pourront être établies sur des modes diversifiés et pas nécessairement savants. Elles pourront être valorisées par exemple au sein de l'exposition virtuelle que nous avons commencé à construire sur les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? Cette exposition virtuelle en construction collective peut comporter des poèmes, des photos, des dessins, de la musique, des chansons, de l'amour et bien sûr des diaporamas qui peuvent être plus ou moins centrés sur l'une ou l'autre question thématique (Les pauvretés sont brouillonnes dans les réalités où elles s'expriment et l'exposition revendique de pouvoir être brouillonne !). Nous introduirons prochainement un diaporama qui a été réalisé par Estéban Labarca ; il n'est pas tout à fait terminé, il reste encore des petites choses à voir, sur une période historique concernant les pauvretés<sup>4</sup>.

Voilà ce que je voulais dire comme cadrage avant de passer à la conclusion. N'hésitez pas à nous contacter autant que vous le souhaitez, par mes coordonnées que vous avez tous, puisque chaque fois que je vous ai écrit, il y a toutes mes coordonnées, de préférence par email : [cnahes.grandest@gmail.com](mailto:cnahes.grandest@gmail.com), et puis vous avez mon numéro de téléphone portable<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Notre prestataire de Nancy : MONOLITHE STUDIO (production médias de films et de solutions digitales) : [contact@monolithemedia.com](mailto:contact@monolithemedia.com) / <https://monolithe.studio>

<sup>4</sup> « Les dépôts de mendicité (1760-1870). France, Alsace, Lorraine ».

<sup>5</sup> 06.73.56.45.08 Jacques Bergeret.